KHEMIS MILIANA

L'APC a enfin son siège

Depuis des dizaines d'années, l'APC de la commune la plus grande, la plus peuplée, la plus active, considérée tantôt comme «le poumon économique» de la wilaya, par un des walis, tantôt comme «la plus sale au monde» par un autre, cette commune tantôt décriée, tantôt louée, la seule parmi les 36 que compte la wilaya, n'avait pas de siège. Son administration dispersée fonctionnait dans des locaux de fortune, dans des conditions les plus précaires.

Il a fallu attendre l'année 2010 pour que soit entamée la construction d'un siège à la hauteur des attentes des 100 000 habitats de la commune. Pour l'heure, seule l'aile réservée à l'état civil a été achevée et réceptionnée.

La bâtisse, en R+3, a été réalisée en 2 temps, d'abord les gros œuvres qui ont coûté quelque 12 milliards de centimes puis en deuxième temps, les travaux d'achèvement avec une enveloppe de plus de 9 milliards dont près de 3 milliards pour la climatisation.

Jeudi dernier, en début d'après-midi, le chef de l'exécutif de la wilaya, en compagnie du P/APW, à la tête d'une délégation officielle comprenant les autorités civiles et militaires, a inauguré l'aile où fonctionne l'état-civil qui comprend 17 guichets et les bureaux attenants. Le wali a insisté sur le respect des délais pour l'achèvement total des travaux en demandant à l'entreprise, aux autorités locales et aux élus de redoubler d'efforts pour que toute la structure soit opérationnelle dans moins de 4 mois, comme prévu par le contrat.

S'adressant à la société civile, le wali a répondu à certaines questions concernant les bénéficiaires de pré-affectations de logements sociaux. A ce sujet, il a informé les concernés qu'ils pourront, dès demain, se rapprocher de l'OPGI pour s'acquitter de la caution d'attribution. Il a été aussi question du problème créé par certains habitants qui n'ont pas voulu quitter un site en voie de démolition exigeant plus de logements à attribuer. A ce sujet, le chef de l'exécutif de la wilaya a déclaré qu'une solution est à l'étude et en voie de règlement.

En outre, le wali a évoqué le problème qui empoisonne la ville de Khemis Miliana, celui des activités de commerce informel qui a gangrené tout le centre de la ville. «L'Etat a construit quelque 500 locaux et box pour contenir tous ces commerces mais l'APC s'entête à ne pas les mettre à la disposition des bénéficiaires et chaque fois que nous enjoignons aux chefs de l'exécutif communal qui se sont succédé de procéder à la distribution, ils déposent des congés de maladie d'un mois voire plus.»

Répondant à la doléance d'un citoyen qui a dit que le nombre de locaux était insuffisant, le wali a répondu : «Qu'on distribue ceux qui sont déjà disponibles, si le nombre s'avère insuffisant, trouvez d'autres terrains d'assiettes, les fonds sont disponibles, nous les financerons.»

Karim O.

AÏN DEFLA

2 accidents de la circulation font 3 tués

Le premier accident a eu lieu jeudi à 6h 20 du matin, au niveau du lieu-dit Edhaya, à 3 km à l'ouest de Aïn Defla.

Le conducteur d'un poids lourd, un semi-remorque, immatriculé dans la wilaya de Boumerdès, s'est garé sur le bas-côté de la chaussée de la RN4 et procédait à la réparation d'une avarie. Alors qu'il se trouvait sous la remorque, le camion a reculé et il a été pris sous les roues, tué sur le coup. Les hommes de la Protection civile qui ont intervenu sur le lieu du drame ont dû mobiliser un gros engin pour dégager ensuite le corps du chauffeur âgé de 42 ans, H. Allal. Sa dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital Makour-Hamou.

Le second accident a eu pour théâtre, l'autoroute, au PR 54, à un endroit où une entreprise effectue des travaux de réhabilitation de la chaussée d'une des 2 voies. C'est à 6h45, que s'est produite une collision frontale entre 2 véhicules légers, une Kia et une Ibiza, immatriculés l'un dans la wilaya de Sétif et l'autre à Alger.

Sous la violence du choc, les deux conducteurs, âgés respectivement de 35 et 55 ans sont tués sur le coup.

Les hommes de la Protection civile ont dû accomplir de grands efforts pour désincarcérer les deux victimes prisonniers de la ferraille. Les dépouilles ont été déposées à la morgue de l'hôpital Makour-Hamou de Aïn Defla.

Les brigades locales de la gendarmerie ont ouvert des enquêtes pour déterminer les causes et les circonstances précises qui ont prévalu à ces drames qui se sont déroulés pratiquement au même moment, drames qui ne cessent hélas d'endeuiller des familles et d'allonger la liste déjà très longue des victimes de la circulation routière.

K. O.

ACCUSÉ D'AVOIR VOLÉ LE VÉHICULE DE SERVICE DE L'APC DE BLIDA

Deux ans de prison ferme contre un élu

Le tribunal correctionnel de Blida a prononcé jeudi dernier son verdict dans l'affaire de l'élu de l'APC de Blida qui a été accusé de vol d'un véhicule de service de cette mairie (voir notre édition du dimanche 29 mars 2015). C'est ainsi que le juge a condamné cet élu à deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 40 millions de centimes pour le grief d'utilisation de bien de l'Etat à des fins personnelles.

Pour rappel, l'affaire remonte au 20 mars dernier lorsque le maire de Blida déposa plainte contre cet élu, l'accusant d'avoir volé ce véhicule appartenant à son APC, et ce, au niveau de la 1re Sûreté urbaine. Une enquête est dès lors ouverte et le véhicule sera retrouvé chez l'accusé sans pour autant que ce dernier ait la moindre autorisation lui permettant d'utiliser cette voiture.

Condamné, cet élu va vraisemblablement faire l'objet d'une suspension par le wali de Blida, et ce, en application du Code communal.

M. B.

BILAN DU PREMIER TRIMESTRE 2015

La criminalité et les accidents en baisse à Béjaïa

Dans un point de presse animé jeudi dernier, le lieutenant colonel Lyes Benoussaïd, commandant du groupement de la gendarmerie de la wilaya de Béjaïa, accompagné du chef-d'état-major, le lieutenant-colonel Aimène Ryad, a dressé un bilan détaillé des activités des différents services de la Gendarmerie nationale pour le premier trimestre de l'année 2015 tout en établissant une comparaison avec l'année passée pour la même période.

En matière de sécurité routière, le bilan fait ressortir pour les trois premiers mois de l'année en cours, 98 accidents de la route faisant 11 morts et 150 blessés contre 107 accidents ayant entraîné la mort de 18 personnes et 157 blessés pour le même trimestre de l'année passée, selon le lieutenant-colonel Lyes Benoussaïd, notant au passage une sensible baisse qui s'explique, souligne-t-il, par «les différentes campagnes de sensibilisation et la présence des services de sécurité sur les routes».

L'excès de vitesse et les dépassements dangereux constituent les causes de la majorité des accidents impliquant en partie des jeunes conducteurs âgés entre 18 et 40 ans, précise le conférencier. Sur le volet de la surveillance des routes, les patrouilles de la Gendarmerie nationale ont procédé au retrait de pas moins de 4 600 permis pour différentes infractions au code de la route et 199 autres cas de retrait pour absence de contrôle technique. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, la police judiciaire a eu à traiter 353 affaires importantes se répartissant comme suit : 87 affaires pour coups et blessures volontaires, 135 affaires liées au vol, 4 affaires de mœurs et 4 affaires de faux et usage de faux, impliquant 229 individus dont 124 ont été arrêtés, note-ton dans le même bilan.

Sur le chapitre de la lutte contre les stupéfiants, 9 affaires liées au trafic de drogue ont été traitées durant ce premier trimestre 2015, impliquant 13 personnes dont 11 ont été arrêtées et une saisie de quelque 1,5Kg de kif traité et 29 psychotropes.

La plus grosse prise de kif traité par la Gendarmerie nationale à Béjaïa a été enregistrée au mois de février passé sur la plage d'Acherchour, dans la commune de Boukhelifa à l'est du chef-lieu de wilaya. Alertée par un citoyen, la gendarmerie a découvert dans cette plage un sac contenant 30 kg de kif traité rejeté par les vagues, a indique le lieutenant-colonel, Lyes Benoussaïd.

«L'une des nouvelles ruses qu'utilise les trafiquants consiste en le largage en mer de leur «marchandise» et de superviser au loin l'opération pour éviter de se faire prendre par les services de sécurité», a fait savoir le conférencier. Les mêmes services de gendarmerie ont pu élucider une affaire de meurtre à Kherrata au mois de janvier passé grâce aux nouvelles techniques de recherches mises en place par la gendarmerie comme l'étude des empruntes ADN. Une autre affaire de tentative de meurtre par arme à feu à Melbou a été aussi élucidée grâce à l'étude de la balistique, précise-t-on encore.

A une question relative à la restitution des fusils de chasse confisqués dans le cadre de la lutte anti-terroriste durant la décennie noire à leurs propriétaires, le lieutenant-colonel, Aimene Ryad, chef d'état-major a fait savoir que cette opération se poursuit normalement à Béjaïa . Le chef d'état-major a indiqué que 3500 fusils de chasse ont été restitués à leurs propriétaires depuis 2002 dans la wilaya.

Depuis son utilisation, le numéro vert, le 10 55 a rapproché beaucoup plus l'institution de la Gendarmerie nationale des citoyens, fait observer le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa qui signale 5 362 appels pour diverses raisons.

Ce numéro vert a été d'une très grande efficacité pour entrer au plus vite en action. Ces appels ont permis aussi de régler beaucoup de problèmes, a-t-on rapporté.

Le conférencier a aussi rappelé un autre outil de travail mis en place par la gendarmerie en utilisant les moyens des technologies modernes avec le web pour se rapprocher du citoyen.

A. Kersani

Les auteurs du meurtre d'Arlette Tiab arrêtés

Choc, tristesse et incompréhension tels sont les maîtres mots qui dominent les discussions de tous les foyers béjaouis, suite à l'odieux assassinat prémédité d'Arlette Tiab 71 ans, épouse de l'ex-président de la JSMB mercredi dernier dans son domicile.

La stupeur règne encore dans toutes les contrées de la wilaya de Béjaïa. Dès que s'est répandue la nouvelle de la mort de la plus généreuse des mères, des orphelins et de la manière la plus abjecte, les réactions citoyennes, se sont succédé pour exprimer l'indignation de toute une région, face à cet acte barbare et inhumain.

Les investigations des enquêteurs de la police criminelle, en un temps record ont permis d'identifier et ensuite interpeller les auteurs de l'odieux crime, ce qui a soulagé plus au moins les proches de la victime et toute une population abasourdie.

Il s'agit de la femme de ménage de la famille Tiab, A. L. 23 ans et de son compagnon âgé de 22 ans. Les deux meurtriers qui ont poignardé la ressortissante française par vingt coups de couteaux ont été déférés devant les instances judiciaires, qui les ont aussitôt incarcérés pour vol et assassinat, avec préméditation.

Les services consulaires français ont entrepris toutes les démarches nécessaires auprès des autorités nationales, avons-nous appris de la famille Tiab, pour le rapatriement imminent de la dépouille à Marseille pour son enterrement, selon les vœux de ses proches.

Pour rappel, Arlette Tiab, était très impliquée comme personne d'autre à Béjaïa, pour venir en aide aux dizaines d'enfants abandonnés de la pouponnière.

Kamel Gaci